

CAHIER DE
PROGRAMME
2026-2027

310.A0



TECHNIQUES POLICIÈRES



Cégep de
l'Outaouais

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Formation spécifique

Programme pré-universitaire	12 à 18 cours 28 à 32 unités
Programme technique	15 à 39 cours 45 à 65 unités

Formation générale 26 2/3 unités, 14 cours, 660 heures-contacts

Cours de français obligatoires 9,33 unités

Pour celles et ceux qui entreprendront des études collégiales au Cégep de l'Outaouais en août 2026, la séquence des cours obligatoires de français est la suivante :

601-101-MQ	Écriture et littérature
601-102-MQ	Littérature et imaginaire
601-103-MQ	Littérature québécoise
et 1 parmi 2	
601-EWP-HU	Français adapté aux programmes préuniversitaires
601-EWT-HU	Français adapté aux programmes techniques

Les étudiantes et étudiants admis au Cégep de l'Outaouais ayant une note finale inférieure à 70 % dans le volet **écriture** du cours de *Français langue d'enseignement de la 5^e secondaire* (132520 ou 129510 ou équivalent) ET une moyenne générale au secondaire inférieure à 75 % sont inscrits au cours 601-013-50 *Renforcement en français, langue d'enseignement* qui est non comptabilisé pour l'obtention du DEC. Tous les autres étudiantes et étudiants sont inscrits au premier cours de la séquence de français soit le cours 601-101-MQ *Écriture et littérature*.

Cours d'anglais langue seconde 4 unités

Les étudiantes et étudiants qui entreprendront des études collégiales au Cégep de l'Outaouais en août 2026, devront prendre deux cours d'anglais langue seconde : un dans chacun des deux blocs suivants :

Bloc de la formation générale commune

604-099-MQ	Anglais de la formation générale commune
1 parmi 4	604-100-MQ Anglais de base (0 à 48 bonnes réponses sur 85 au test de classement)
	604-101-MQ Langue anglaise et communications (49 à 66 bonnes réponses sur 85 au test de classement)
	604-102-MQ Langue anglaise et culture (67 à 79 bonnes réponses sur 85 au test de classement)
	604-103-MQ Culture anglaise et littérature (80 à 85 bonnes réponses sur 85 au test de classement)

Bloc de la formation générale propre

604-399-HU	Anglais adapté.
1 parmi 4	604-1A0-HU Anglais adapté niveau 100
	604-1A1-HU Anglais adapté niveau 101
	604-1A2-HU Anglais adapté niveau 102
	604-1A3-HU Anglais adapté niveau 103

Le résultat obtenu dans un test de classement administré par le Cégep détermine le niveau de classement de l'étudiante ou l'étudiant à son entrée au Cégep. Exceptionnellement, le département des langues peut recommander un changement de niveau de classement.

Cours de philosophie obligatoires 6,33 unités

Tous doivent réussir les cours suivants :

340-101-MQ	Philosophie et rationalité
340-102-MQ	L'être humain
et 1 parmi 4	
340-EWA-HU	Bioéthique et éthique environnementale (programme famille des sciences)
340-EWB-HU	Éthique sociale (programmes famille des sciences humaines et des arts)
340-EWC-HU	Techno-éthique et éthique environnementale (programmes famille des techniques physiques)
340-EWD-HU	Éthique professionnelle, des affaires et des collectivités (programmes famille des techniques humaines).
340-EWX-HU	Éthique de l'art et des communications (programmes famille des arts).

Cours d'éducation physique obligatoires 3 unités

Tous doivent réussir les trois cours ministériels suivants :

109-101-MQ	Activité physique et santé
109-102-MQ	Activité physique et efficacité
109-103-MQ	Activité physique et autonomie

Formation générale complémentaire 4 unités

Chaque Cégep offre un choix de cours complémentaires conçus localement. L'étudiante ou l'étudiant peut choisir parmi la liste offerte par son cégep.

Tous doivent réussir 4 unités de cours complémentaires, 2 cours de 2 unités chacun. Chaque cours choisi doit provenir d'un domaine différent parmi les 6 suivants.

1. sciences humaines
2. culture scientifique et technologique
3. langue moderne
4. langage mathématique et informatique
5. art et esthétique
6. problématiques contemporaines

Conditions d'obtention du diplôme d'études collégiales

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez avoir réussi tous les cours de chacune des quatre composantes du programme. De plus, vous devez avoir réussi l'épreuve synthèse de programme et l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature.

Épreuve synthèse de programme (ÉSP)

En vertu de l'article 25 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, vous devez, pour obtenir votre DEC, réussir une épreuve synthèse de programme (ÉSP) destinée à vérifier que vous avez atteint l'ensemble des objectifs et standards déterminés pour le programme.

L'étudiante ou l'étudiant de dernière session qui a réussi ou est en voie de réussir tous les cours de son programme est admissible à l'ÉSP.

Afin de ne pas retarder indûment la diplomation, l'étudiante ou l'étudiant pourrait être inscrit à l'épreuve synthèse de programme s'il n'a pas à compléter plus de deux cours de formation spécifique et plus de deux cours de formation générale. Dans tous les cas, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi les préalables au cours porteur de l'ÉSP.

Épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature (EULE)

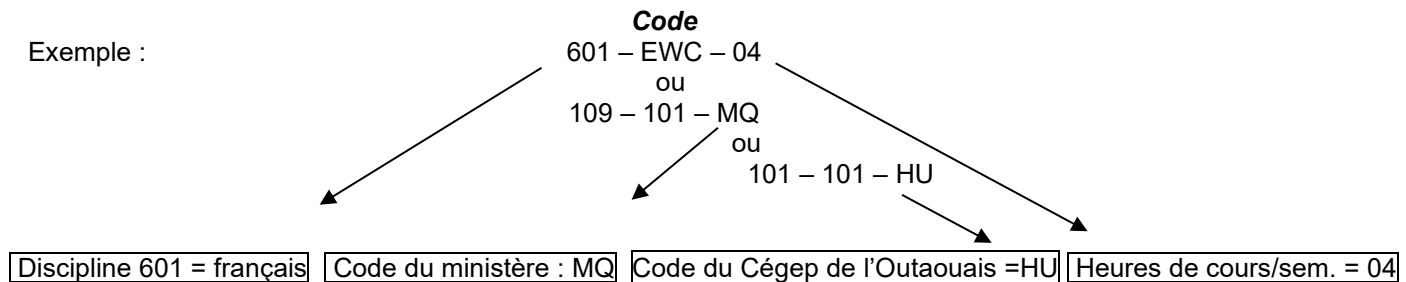
Conformément à l'article 26 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, vous devez réussir, pour obtenir votre DEC, l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature (EULE).

Codification des cours

Chaque cours est identifié par un code :

- la première partie identifie la discipline;
- la deuxième partie contient un code alphanumérique qui permet de distinguer les cours d'une même discipline;
- et la troisième identifie un cours commun à l'ensemble du réseau collégial sous le Régime 4 ou le nombre d'heures de cours / semaine.

Exemple :



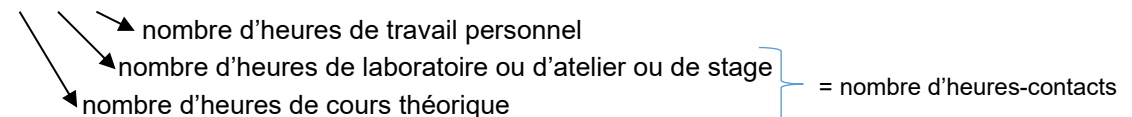
Pondération des cours

La charge de travail propre à chacun des cours est répartie selon trois ordres. Chaque cours comprend en effet un certain nombre d'heures de cours théorique, de laboratoire (ou d'atelier ou de stage) et de travail personnel. Les trois chiffres de la pondération des cours indiquent le nombre d'heures attribuées à chacun de ces ordres.

Exemple :

Pondération

2 - 2 - 3



Unités

Le nombre d'unités correspond à la somme des trois chiffres de la pondération, divisée par trois.

Exemple: $(2 - 2 - 3) \Rightarrow 2 + 2 + 3 = 7$ et $7/3 = 2.33$ unités

Préalable

Un cours est identifié comme préalable à un autre cours lorsque l'ensemble du cours (objectifs et contenu) permet d'acquérir des éléments de connaissances et de développer des habiletés ou comportements essentiels pour entreprendre les apprentissages d'un autre cours.

Tous les préalables doivent être réussis pour s'inscrire aux cours. Si, à la réception de son horaire des sessions suivant la 1^{re}, l'étudiante ou l'étudiant constate que figure à ce nouvel horaire un cours dont le ou les préalables n'ont pas été réussis, il doit aviser un aide pédagogique (api) **IMMÉDIATEMENT** afin que les changements soient effectués dans les plus brefs délais.

Préalable absolu (PA)

On appelle préalable absolu un cours qu'il faut **avoir réussi** pour être autorisé à s'inscrire au cours pour lequel il est préalable.

Préalable relatif (PR)

On appelle préalable relatif un cours qu'il faut **avoir suivi** (et y avoir obtenu une note de 50 % et plus) pour être autorisé à s'inscrire au cours pour lequel il est préalable.

Cours corequis (CC)

On appelle cours corequis des cours qui doivent être suivis pour la première fois à la même session.

II – CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

TECHNIQUES POLICIÈRES, devis 2024

Contenu du programme

Nombre total d'unités du programme : 90 unités

Durée normale du programme : 3 ans (6 sessions), 1770 heures-contacts

23 compétences, 29 cours en formation spécifique

Conditions générales d'admission à l'enseignement collégial 2026-2027

Conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales*, version du 1^{er} juillet 2018

Pour être admise à un programme conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), la personne doit répondre aux exigences suivantes :

1. Être diplômée à l'ordre secondaire en respectant une des situations suivantes :

a. Avoir obtenu un DES au secteur des jeunes ou au secteur des adultes.

Remarque : la personne titulaire d'un DES qui n'a pas réussi les matières suivantes :

- Langue d'enseignement de la 5^e secondaire;
 - Langue seconde de la 5^e secondaire;
 - Mathématiques de la 4^e secondaire; CST ou 514
 - Sciences physiques de la 4^e secondaire;
 - Histoire du Québec et du Canada ou Histoire et éducation à la citoyenneté de la 4^e secondaire;
- se verra imposer des activités de mise à niveau pour les matières manquantes.

De plus, selon son dossier scolaire, elle pourra se voir imposer des mesures particulières d'encadrement, notamment l'inscription obligatoire en Session d'accueil et d'intégration.

b. Avoir obtenu un DEP et réussi les matières suivantes :

- Langue d'enseignement de la 5^e secondaire;
- Langue seconde de la 5^e secondaire;
- Mathématiques de la 4^e secondaire.

c. Avoir une formation jugée équivalente par le Cégep.

2. Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le ministère, lesquelles précisent les cours préalables au programme.

3. Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le Cégep pour chacun de ses programmes.

Conditions d'admission particulières au programme

Renouveau pédagogique au secondaire (régime actuel au secteur jeune)		Ancien régime au secondaire	
Math	CST 4 ^e	Math	514

- Être présélectionné en fonction des résultats scolaires;
- Se soumettre à un test d'endurance physique (test Léger);
- Se soumettre à un examen médical par un médecin d'une clinique accréditée;
- Fournir un certificat de bonne conduite;
- Détenir un permis de conduire.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études Techniques policières vise à :

- rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à une profession,
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées,
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Le profil de sortie local

Le programme *Techniques policières* permet le développement des connaissances, habiletés et attitudes essentielles à l'exercice de la profession et prépare spécifiquement aux tests d'admission à l'École nationale de police du Québec (ÉNPQ). Cette dernière offre la formation finale qui, une fois réussie, permet d'exercer la profession de policière ou de policier-patrouilleur au Québec.

La policière ou le policier-patrouilleur fait partie de l'équipe de premiers intervenants sur les scènes d'événements, d'incidents ou d'accidents. L'équipe de premiers intervenants est constituée de policières et de policiers, de pompiers et de techniciennes et techniciens ambulanciers paramédics et parfois de différentes ressources institutionnelles et communautaires.

La formation collégiale vise l'acquisition des attitudes essentielles telles que le respect, le discernement, la rigueur et tout ce qui contribue au travail collaboratif efficace. Le travail s'effectue dans un contexte de police professionnelle de type communautaire. Cette police est axée sur la qualité du service à la clientèle, la participation active dans la communauté, la concertation avec les élus et la recherche de solutions durables aux problèmes d'incivilité et de criminalité.

Parmi leurs nombreuses fonctions, la policière ou le policier-patrouilleur doit assurer la sécurité de la population, maintenir la paix, protéger la vie et la propriété, prévenir le crime, appliquer les lois criminelles et pénales, protéger les jeunes en situation de compromission et participer au processus judiciaire. Elle ou il doit également sécuriser les victimes d'actes criminels. Il leur revient également d'informer et de conseiller les citoyennes et citoyens, de les orienter vers les ressources communautaires ou professionnelles appropriées. Elle ou il va aussi agir comme facilitateur lors de conflits mineurs, enquêter sur des crimes et des infractions à différentes lois, intervenir en matière de sécurité routière, rédiger les rapports appropriés et témoigner devant les tribunaux.

En lien avec les changements dans la société québécoise, la formation collégiale et celle de l'ÉNPQ permettent l'acquisition des compétences essentielles pour assurer la protection d'individus et de communautés qui forment un tissu social hautement diversifié.

La policière ou le policier-patrouilleur apprend à agir avec justesse, rapidité et discernement en respectant les chartes des droits et libertés, les lois et les règlements, la déontologie policière ainsi que les règles de discipline de son organisation. Parmi les savoir-être incontournables pour exercer cette profession, on trouve :

- Le respect des règles
- Le respect de soi et d'autrui
- La capacité à collaborer, à coopérer pour assurer le travail en équipe
- Le discernement
- L'intégrité
- La rigueur
- L'ouverture d'esprit
- La créativité
- L'autonomie
- Le désir de servir la communauté, la citoyenne, le citoyen
- La responsabilité
- L'imputabilité

Finalement, le DEC en Techniques policières est un atout pour l'exercice de plusieurs métiers comme :

- Agent de protection de la faune
- Contrôleur routier
- Agent des services frontaliers
- Agent de service correctionnel
- Gardien de sécurité
- Constable spécial
- Voir aussi le site Internet d'Emploi-Québec et du ministère de l'Éducation pour ce programme.

Le stage

Le stage est maintenu à la session 4, ce qui tient compte des recommandations de l'ensemble des personnes consultées : étudiants, enseignants et collaborateurs en milieux de stage.

La compétence **06DL Analyser la profession et le contexte organisationnel de la policière et du policier-patrouilleur** est associée au cours porteur du stage. Toutes les compétences qui préparent au stage sont développées durant les sessions qui précèdent. D'autres compétences liées au stage sont acquises durant la même session.

Il s'agit d'un stage d'observation. L'étudiante ou étudiant se familiarise avec la profession en partageant le quotidien des policières et policiers patrouilleurs. Il peut observer l'utilisation des pouvoirs et la mise en application des devoirs de la police en matière pénale lors d'incidents mineurs. Entre autres activités, les stagiaires assistent à la réception d'appels, à la collecte de données à partir des ressources informatiques et radiophoniques, à l'application de méthodes d'observation et de mesures de sécurité, à l'application des techniques de base de communication, à l'exercice du pouvoir d'arrestation et à l'application des règles de remise en liberté, à la rédaction de rapports.

Le cours porteur du stage, **310-P43-HU Stage d'initiation en milieu policier**, comporte une période d'observation d'un maximum de 60 heures en milieu policier auquel s'ajoute un volet de 30 heures de théorie, de simulations et de rétroaction en classe.

L'épreuve synthèse de programme (ÉSP)

À la 6^e session, le cours porteur de l'épreuve synthèse de programme (ÉSP) : **310-P60-HU Preuve pénale**, comporte une seule compétence. Deux cours sont des préalables absolus à l'inscription à ce cours porteur. Sa fonction principale est d'apprendre à analyser et à communiquer une preuve d'infraction pénale.

Le policier-patrouilleur est appelé à intervenir lors de la commission d'infractions pénales. Ainsi, il est souvent un témoin direct des infractions, à tout le moins, un des témoins assignés devant le tribunal. À ce titre, il doit communiquer le plus efficacement possible les éléments de preuve pénale qu'il a observé.

Au terme de ce cours, l'étudiante ou étudiant est capable d'analyser et de communiquer efficacement une preuve d'infraction pénale dans le cadre de procédures judiciaires. L'étudiante ou étudiant qui réussit ce cours aura démontré sa capacité à évaluer cette preuve à la lumière des Chartes et des lois pénales et sera en mesure de témoigner et de

communiquer cette preuve en interrogatoire et en contre-interrogatoire, à l'aide du matériel habituellement mis à la disposition des policières et policiers patrouilleurs.

La formation à l'École nationale de police du Québec (ENPQ)

L'ENPQ a l'exclusivité de la formation initiale du personnel policier qui donne accès à la pratique de patrouille-gendarmerie. Cette formation prépare l'aspirante policière ou l'aspirant policier à intervenir adéquatement et efficacement dans le contexte des opérations policières. L'École forme annuellement 648 candidates et candidats à la profession. Neuf cohortes de 72 aspirants policiers sont accueillies dans un poste de police-école dans le but d'obtenir leur permis d'exercice.

La durée de ce programme est d'un minimum de 450 heures, réparties sur 15 semaines. Les candidates et candidats inscrits résident obligatoirement sur le campus pendant toute la durée du programme.

Pour être admissible au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie, un candidat doit remplir l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Être titulaire du Diplôme d'études collégiales en techniques policières délivré par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- Être titulaire d'une attestation d'études collégiales en techniques policières délivrée par les établissements d'enseignement collégial autorisés par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et détenir une promesse d'embauche d'un corps de police.

Les candidates et candidats doivent se soumettre à deux tests d'entrée :

1. Le M-Pulse, qui est un **test psychométrique** permettant notamment d'évaluer le degré de risque de manifester des comportements incompatibles avec la profession.
2. Le **test de jugement situationnel** comportant plusieurs mises en situation où il s'agit de mettre en ordre les énoncés en fonction de ce qui constitue la meilleure intervention jusqu'à la moins bonne.

Le candidat qui ne réussit pas les tests d'entrée peut les reprendre l'année suivante.

Les candidates et candidats devront également passer un **examen médical** et se soumettre à l'**épreuve standardisée d'aptitudes physiques**. L'étudiant qui échoue cette épreuve peut la reprendre une seule fois, après un délai d'attente de trois mois.

Les frais d'admission totalisent environ 535\$ auxquels il faut ajouter les frais pour l'examen médical et les frais de formation pour l'année 2025-2026 sont de 11 233\$.

Le diplôme remis à l'aspirante ou aspirant policier constitue le permis d'exercice pour la fonction de policier-patrouilleur.

Frais pour le « Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie »

Frais d'admission (en vigueur du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024)	Coût	Frais de formation (en vigueur du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023)	Coût
Demande d'admission	207\$	Inscription et matériel pédagogique	1 586\$
Tests d'entrée	182\$	Scolarité	4 443\$
Examen médical	Entre 475\$ et 715\$ (plus taxes) Selon la clinique	Hébergement et repas	5 204\$
Épreuve d'aptitudes physiques	146\$	Total	11 233 \$

Source : [Guide admission 2025-2026.pdf](#)

Techniques policières *Régulier (3 ans)* (310A0-VL26-GAB)

Programme 310.A0 - Techniques policières

Unité org. GAB - Gabrielle-Roy

Nb cours max : 46

Nb unités max : 90,00

Nb hres moy. par session : 27

Cours	Titre du cours	Pond.	Catégorie	Unités	Objectifs	Préalables
Session 1						
		T - L - P				
109-101-MQ	Activité physique et santé	1 - 1 - 1	GC	1,00	4EP0	
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3 - 1 - 3	GC	2,33	4PH0	
601-101-MQ	Écriture et littérature	2 - 2 - 3	GC	2,33	4EF0	
181-TP1-HU	Soins d'urgence lors d'intervention policière	1 - 2 - 2	SP	1,66	06DV	
310-P11-HU	Criminologie appliquée	2 - 1 - 3	SP	2,00	06DM	
310-P12-HU	Police et système juridique	2 - 1 - 2	SP	1,66	06DP	
310-P13-HU	Méthodes d'observation	2 - 1 - 2	SP	1,66	06DQ	
310-P14-HU	Organisation policière	2 - 1 - 2	SP	1,66	06DL	
				25 h.c./sem	14,33	
Session 2						
		T - L - P				
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0 - 2 - 1	GC	1,00	4EP1	
340-102-MQ	L'être humain	3 - 0 - 3	GC	2,00	4PH1	1*
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3 - 1 - 3	GC	2,33	4EF1	2*
604-099-MQ	604-099-MQ	2 - 1 - 3	GC	2,00		
310-P20-HU	Droit privé et intervention policière	2 - 1 - 2	SP	1,66	06DT	
310-P22-HU	Communication spécialisée	2 - 1 - 2	SP	1,66	06DN	
310-P23-HU	Infractions criminelles	3 - 3 - 3	SP	3,00	06E0	3*
387-TP2-HU	Interactions avec des communautés autochtones, culturelles et ethniques	2 - 2 - 2	SP	2,00	06DY	
				28 h.c./sem	15,66	
Session 3						
		T - L - P				
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1 - 1 - 1	GC	1,00	4EP2	4*
601-103-MQ	Littérature québécoise	3 - 1 - 4	GC	2,66	4EF2	5*
604-399-HU	Anglais adapté	2 - 1 - 3	GP	2,00	4SAP	6*
310-P30-HU	Incidents mineurs et incendies	2 - 2 - 2	SP	2,00	06E4, 06E5	7*
310-P31-HU	Police et droit pénal	2 - 2 - 2	SP	2,00	06DX, 06E7	8*
310-P33-HU	Communication policière spécialisée : entrevues, interrogatoires	2 - 2 - 2	SP	2,00	06EA	9*
310-P34-HU	Ressources communautaires et référencement	2 - 2 - 2	SP	2,00	06DR, 06DX, 06E3	
310-P35-HU	Réinsertion sociale et profilage	2 - 1 - 3	SP	2,00	06DY, 06E3	10*
				28 h.c./sem	15,66	
Session 4						
		T - L - P				
340-EWD-HU	Éthique professionnelle, des affaires et des collectivités	2 - 1 - 3	GP	2,00	4PHP	11*
601-EWT-HU	Français adapté aux programmes techniques	1 - 3 - 2	GP	2,00	4EFP	12*
109-TP1-HU	Défense contre coups frappés et combats corps à corps	1 - 2 - 1	SP	1,33	06E2, 06E6	13*
310-P40-HU	Intervention policière auprès des jeunes en difficulté	2 - 1 - 2	SP	1,66	06DW	14*
310-P41-HU	Stratégies d'intervention répressives, préventives et communautaires	2 - 1 - 2	SP	1,66	06E8	15*
310-P42-HU	Intervention policière : santé mentale et toxicomanie	2 - 1 - 2	SP	1,66	06EB	16*
310-P43-HU	Stage d'initiation en milieu policier	2 - 4 - 2	SP	2,66	06DL	17*
310-P44-HU	Intervention : tabac, alcool et drogue	2 - 1 - 2	SP	1,66	06EF	18*
				28 h.c./sem	14,66	
Session 5						
		T - L - P				
COM-001-03	Cours complémentaire 1	3 - 0 - 3	GM	2,00		
109-TP2-HU	Maîtrise d'une personne violente	0 - 2 - 0	SP	0,66	06EH	19*
310-P50-HU	Opérations planifiées et stratégiques	2 - 2 - 4	SP	2,66	06DU	
310-P51-HU	Lois du Québec, sécurité routière et règlements municipaux	3 - 2 - 3	SP	2,66	06DZ, 06EC	20*

Techniques policières *Régulier (3 ans)* (310A0-VL26-GAB)

Techniques policières Régulier (3 ans) (310A0-VL20-GAB)					Nb cours max : 46	
Programme	310.A0 - Techniques policières				Nb unités max : 90,00	
Unité org.	GAB - Gabrielle-Roy				Nb hres moy. par session : 27	
Cours	Titre du cours	Pond.	Catégorie	Unités	Objectifs	Préalables
310-P52-HU	Intervention sur une scène de crime et enquête criminelle de premier niveau	3 - 3 - 3	SP	3,00	06E1, 06EM	
310-P53-HU	Capacité de conduite affaiblie et intervention policière	2 - 2 - 3	SP	2,33	06F4	21*
350-TP1-HU	Stress inhérent au travail policier	1 - 2 - 2	SP	1,66	06E9	
			27 h.c./sem	15,00		
Session 6		T - L - P				
COM-002-03	Cours complémentaire 2	3 - 0 - 3	GM	2,00		
109-TP4-HU	Habiletés physiques propres au travail policier	1 - 2 - 1	SP	1,33	06F5	22*
310-P60-HU	Preuve pénale ÉSP	P 2 - 3 - 5	SP	3,33	06EE	23*
310-P61-HU	Intervention en situation de crise	2 - 3 - 3	SP	2,66	06EL	24*
310-P62-HU	Accidents routiers et circulation	2 - 1 - 2	SP	1,66	06EK	25*
310-P63-HU	Conduite préventive	2 - 2 - 2	SP	2,00	06EG	26*
350-TP2-HU	Interaction avec les membres de l'organisation policière	2 - 1 - 2	SP	1,66	06DS	27*
			26 h.c./sem	14,66		
Total unités :				90,00		

*Préalables des cours de la grille

1. 340-102-MQ **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
340-101-MQ - Philosophie et rationalité - Absolu (cours remplaçant : 340-101-MQ)
2. 601-102-MQ **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
601-101-MQ - Écriture et littérature - Absolu (cours remplaçant : 601-101-MQ)
3. 310-P23-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
310-P12-HU - Police et système juridique - Absolu (cours remplaçant : 310-P12-HU)
4. 109-103-MQ **Doit respecter toutes les conditions suivantes (2)**
109-101-MQ - Activité physique et santé - Absolu (cours remplaçant : 109-101-MQ)
109-102-MQ - Activité physique et efficacité - Absolu (cours remplaçant : 109-102-MQ)
5. 601-103-MQ **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
601-102-MQ - Littérature et imaginaire - Absolu (cours remplaçant : 601-102-MQ)
6. 604-399-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
604-099-MQ - 604-099-MQ - Absolu (cours remplaçant : 604-099-MQ)
7. 310-P30-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
310-P13-HU - Méthodes d'observation - Relatif (cours remplaçant : 310-P13-HU)
8. 310-P31-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
310-P23-HU - Infractions criminelles - Absolu (cours remplaçant : 310-P23-HU)
9. 310-P33-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (2)**
310-P22-HU - Communication spécialisée - Relatif (cours remplaçant : 310-P22-HU)
310-P23-HU - Infractions criminelles - Relatif (cours remplaçant : 310-P23-HU)
10. 310-P35-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
310-P11-HU - Criminologie appliquée - Relatif (cours remplaçant : 310-P11-HU)
11. 340-EWD-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
340-101-MQ - Philosophie et rationalité - Absolu (cours remplaçant : 340-101-MQ)
12. 601-EWT-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
601-101-MQ - Écriture et littérature - Absolu (cours remplaçant : 601-101-MQ)
13. 109-TP1-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
109-103-MQ - Activité physique et autonomie - Absolu (cours remplaçant : 109-103-MQ)
14. 310-P40-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
310-P31-HU - Police et droit pénal - Relatif (cours remplaçant : 310-P31-HU)
15. 310-P41-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
310-P34-HU - Ressources communautaires et référencement - Relatif (cours remplaçant : 310-P34-HU)
16. 310-P42-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (2)**
310-P22-HU - Communication spécialisée - Relatif (cours remplaçant : 310-P22-HU)
310-P34-HU - Ressources communautaires et référencement - Relatif (cours remplaçant : 310-P34-HU)
17. 310-P43-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (2)**
310-P30-HU - Incidents mineurs et incendies - Relatif (cours remplaçant : 310-P30-HU)
310-P31-HU - Police et droit pénal - Absolu (cours remplaçant : 310-P31-HU)
18. 310-P44-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
310-P31-HU - Police et droit pénal - Relatif (cours remplaçant : 310-P31-HU)
19. 109-TP2-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
109-TP1-HU - Défense contre coups frappés et combats corps à corps - Absolu (cours remplaçant : 109-TP1-HU)
20. 310-P51-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
310-P31-HU - Police et droit pénal - Relatif (cours remplaçant : 310-P31-HU)
21. 310-P53-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
310-P31-HU - Police et droit pénal - Relatif (cours remplaçant : 310-P31-HU)
22. 109-TP4-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
109-TP2-HU - Maîtrise d'une personne violente - Absolu
23. 310-P60-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (2)**
310-P52-HU - Intervention sur une scène de crime et enquête criminelle de premier niveau - Absolu (cours remplaçant : 310-P52-HU)
310-P53-HU - Capacité de conduite affaiblie et intervention policière - Absolu (cours remplaçant : 310-P53-HU)
24. 310-P61-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
310-P42-HU - Intervention policière : santé mentale et toxicomanie - Absolu (cours remplaçant : 310-P42-HU)
25. 310-P62-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
310-P51-HU - Lois du Québec, sécurité routière et règlements municipaux - Relatif (cours remplaçant : 310-P51-HU)
26. 310-P63-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
310-P51-HU - Lois du Québec, sécurité routière et règlements municipaux - Relatif (cours remplaçant : 310-P51-HU)
27. 350-TP2-HU **Doit respecter toutes les conditions suivantes (1)**
109-TP1-HU - Défense contre coups frappés et combats corps à corps - Absolu (cours remplaçant : 109-TP1-HU)

Légende

P : Cours porteur

III- DESCRIPTION DES COURS

A. Formation générale commune

La formation générale commune a pour but d'assurer l'accès à un fonds culturel commun quel que soit le programme d'études. Elle comprend des éléments de formation dans les domaines suivants :

langue d'enseignement et littérature;
langue seconde;
philosophie;
éducation physique.

109-101-MQ **Activité physique et santé**

Énoncé de la compétence

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé. (4EP0)

Description de cours

Le premier ensemble porte sur le rapport entre la pratique d'activités physiques et les saines habitudes de vie dans un objectif de santé globale. À chaque séance, la personne étudiante sera amenée à reconnaître et à gérer ses capacités, ses besoins et ses facteurs de motivation dans différents contextes. Il sera alors en mesure de faire des choix plus éclairés, pertinents et justifiés pour prendre en charge sa santé globale de manière responsable et durable.

109-102-MQ **Activité physique et efficacité**

Énoncé de la compétence

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique. (4EP1)

Description de cours

Dans ce cours, la personne étudiante devra démontrer en pratique et par écrit une planification et une application d'une démarche d'apprentissage lors de sa pratique de l'activité choisie : relevé initial, fixation d'objectifs personnels et moyens pour l'atteinte de ses objectifs. Cette démarche a pour but d'améliorer l'efficacité de la personne lors de la pratique d'une activité physique : connaissance des règles de l'activité, techniques de base appropriées, engagement et attitudes favorisant la réussite. etc.

109-103-MQ **Activité physique et autonomie**

Énoncé de la compétence

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé. (4EP2)

Description de cours

La personne étudiante participera et organisera des activités physiques qui viendront consolider tous les contenus traités dans le programme de formation générale en éducation physique. Tout au long de la session, elle devra concevoir, exécuter et évaluer son programme d'activités physiques sous la supervision de l'enseignant.e.

340-101-MQ **Philosophie et rationalité**

Énoncé de la compétence

Traiter d'une question philosophique. (4PH0)

Description de cours

Ce cours de formation générale commune vise la capacité de raisonner et d'argumenter avec rigueur. Il s'agit d'être capable de distinguer les ordres de discours. En ce sens, l'objectif et le standard déterminés pour ce cours servent de balises dans l'atteinte d'un premier degré de maîtrise des règles fondamentales et des procédés de la logique et de l'argumentation rationnelle. L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de distinguer différents types de discours, notamment la spécificité du discours philosophique. De plus, ce cours annonce un cheminement permettant d'assurer une connaissance des grands pôles d'évolution de la pensée en traitant du contexte historique d'émergence et d'évolution de la pensée rationnelle.

340-102-MQ L'être humain**Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. (4PH1)

Éléments de la compétence

Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.

601-101-MQ Écriture et littérature**Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires. (4EF0)

Description de cours

Ce cours permet à la personne étudiante d'explorer différents types de textes littéraires. À l'aide d'outils d'analyse, elle pourra observer la façon dont apparaît et se développe le thème d'un texte. Elle devra ensuite rendre compte de ses découvertes dans des rédactions respectant, à la fois, la structure de l'analyse littéraire prescrite dans le cours et les normes exigées en matière de qualité du français.

601-102-MQ Littérature et imaginaire**Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés. (4EF1)

Description de cours

Ce cours permet à la personne étudiante de découvrir et de situer des œuvres appartenant à la littérature française du Moyen Âge à aujourd'hui ou de la francophonie (excluant la littérature québécoise). Elle devra analyser et dégager les éléments significatifs de ces œuvres dans le but d'en montrer et d'en illustrer des aspects particuliers. Elle rendra compte de ses découvertes dans une dissertation explicative respectant, à la fois, la structure de ce type de rédaction et les normes exigées en matière de qualité du français.

601-103-MQ Littérature québécoise**Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés. (4EF2)

Description de cours

Ce cours de la formation générale commune à tous les programmes permet à la personne étudiante de situer et d'apprécier différentes œuvres de la littérature québécoise des origines à aujourd'hui. Elle doit les analyser, les comparer et rendre compte de son point de vue dans une dissertation critique respectant, à la fois, la structure de ce type de travail et les normes exigées en matière de qualité du français.

604-099-MQ Anglais de la formation générale commune

Les étudiantes et les étudiants doivent prendre un cours d'anglais parmi les quatre suivants, selon le classement qui leur a été attribué :

604-100-MQ Anglais de base***Énoncé de la compétence***

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais. (4SA0)

Description de cours

Le cours 604-100-MQ, *Anglais de base*, permet aux étudiantes et étudiants de niveau de base de développer leur capacité à s'exprimer dans des situations courantes. Un volet important du cours est l'étude et la révision de notions grammaticales ainsi que l'acquisition d'un vocabulaire de base. Toutefois, on met l'accent sur la mise en pratique de l'anglais pour qu'ils puissent comprendre et être compris sans recours à la langue maternelle.

604-101-MQ Langue anglaise et communication***Énoncé de la compétence***

Communiquer en anglais avec une certaine aisance. (4SA1)

Description de cours

Le cours 604-101-MQ, *Langue anglaise et communication*, permet aux étudiantes et étudiants de niveau intermédiaire de développer leur capacité à s'exprimer avec une certaine aisance sur des sujets qui reflètent un contexte social habituel. Le cours prend comme point de départ la lecture ou l'écoute de sources de complexité moyenne comme le journal, la télévision et le cinéma. L'étude et la révision de notions grammaticales de niveau intermédiaire ainsi que l'acquisition du vocabulaire d'usage courant serviront à renforcer les compétences. La participation active de tous les membres du groupe est essentielle pour l'atteinte de la compétence.

604-102-MQ Langue anglaise et culture***Énoncé de la compétence***

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires. (4SA2)

Description de cours

Le cours 604-102-MQ, *Langue anglaise et culture*, permet aux étudiantes et étudiants de niveau intermédiaire fort de développer leur capacité à s'exprimer avec aisance sur des sujets touchant la vie et la culture d'aujourd'hui. Le cours prend comme point de départ la lecture (l'essai, le journal, la nouvelle, le roman) ou l'écoute (le théâtre, le cinéma, la télévision). L'étude et la révision de notions grammaticales avancées ainsi que l'acquisition du vocabulaire pertinent élargi serviront à renforcer les compétences. Pour améliorer leur capacité à s'exprimer correctement oralement et par écrit, les étudiantes et étudiants doivent participer pleinement aux activités du cours.

604-103-MQ Culture anglaise et littérature***Énoncé de la compétence***

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle. (4SA3)

Description de cours

Le cours 604-103-MQ, *Culture anglaise et littérature*, permet aux étudiantes et étudiants de niveau avancé en anglais de développer leur compétence à s'exprimer sur des sujets complexes. Le cours est basé sur la lecture et l'analyse de sources littéraires et culturelles (roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et cinéma). Une partie importante du cours est consacrée aux discussions sur les lectures proposées. Ces discussions au cours desquelles les étudiantes et étudiants confrontent les interprétations et les explications différentes servent de préparation aux dissertations et aux présentations orales. Pour améliorer leur capacité de s'exprimer avec précision oralement et par écrit, ils doivent participer pleinement aux activités du cours.

B. Formation générale propre

L'intention générale de la formation générale propre est de consolider et d'enrichir les compétences de la formation générale commune, d'une part et d'autre part, de compléter, dans le cas où cela est souhaitable, cette dernière par des Éléments de la compétence particuliers liés aux besoins de formation générale propres au domaine d'activité professionnelle et au champ de savoir.

Les cours de formation générale propre ont été élaborés en continuité avec les cours de formation générale commune. Ils sont conçus et formulés de façon à pouvoir s'adapter aux besoins de formation propres aux types ou aux familles des programmes soit les programmes préuniversitaires ou techniques, ou les familles des sciences et techniques de la santé, des sciences humaines et des arts, des techniques physiques, ou encore des techniques humaines.

Pour une bonne part, la réponse à ces besoins particuliers sera donnée par les activités d'apprentissage; ainsi, les exemples choisis, les textes étudiés et les situations d'apprentissage seront adaptés aux types ou aux familles des programmes d'études.

340-EWD-HU Éthique professionnelle, des affaires et des collectivités

Énoncé de la compétence

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine. (4PHP)

Éléments de la compétence

Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'élève. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.

601-EWT-HU Français adapté aux programmes techniques

Énoncé de la compétence

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève. (4EFP)

Description de cours

Ce cours de la formation générale propre est adapté aux programmes techniques. C'est le 4^e cours de français. Il vise la maîtrise de différents types de textes et d'exposés oraux en fonction d'une situation de communication précise liée à la formation technique. L'étudiante ou étudiant doit respecter à la fois la structure des différents discours et les normes exigées en matière de qualité du français.

604-399-HU Anglais adapté

Les étudiantes et les étudiants auront un cours d'anglais parmi les quatre suivants selon leur classement :

604-1A0-HU Anglais adapté niveau 100

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. (4SAP)

Description de cours

Ce cours permet aux étudiantes et aux étudiants de consolider la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers liés à leur champ d'études. L'emphasis est placée sur l'acquisition du vocabulaire afin que ces derniers puissent comprendre de courts textes traitant d'enjeux sociaux, politiques, économiques, artistiques ainsi que des textes liés à leur champ d'études. Elles et ils doivent réinvestir leur compréhension lors d'échanges en classe ou lors de la rédaction de courts textes portant sur des sujets connexes à leur champ d'études.

604-1A1-HU Anglais adapté niveau 101***Énoncé de la compétence***

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. (4SAQ)

Description de cours

Ce cours permet aux étudiantes et aux étudiants de consolider la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers liés à leur champ d'études. L'acquisition et l'enrichissement du vocabulaire lié à leur champ d'études sont mis à l'avant plan afin qu'ils puissent comprendre des textes variés traitant d'enjeux sociaux, politiques, artistiques, économiques et des textes liés à leur champ d'études. Elles et ils doivent ensuite réinvestir leur compréhension et utiliser les notions acquises lors d'échanges en classe ou lors de la rédaction de textes portant sur des sujets connexes à leur champ d'études. Enfin, ce cours vise aussi à développer la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans les tâches pratique appropriées et à sensibiliser les étudiants et les étudiantes au rôle de l'anglais dans leur profession ou bien dans leur champ d'études.

604-1A2-HU Anglais adapté niveau 102***Énoncé de la compétence***

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. (4SAR)

Description de cours

Ce cours permet aux étudiantes et aux étudiants de consolider la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers liés à leur champ d'études. Ce cours vise à développer différentes attitudes requises pour arriver à communiquer avec aisance pour faire des études supérieures ou bien pour s'intégrer au marché du travail. Aussi, en plus de les sensibiliser au rôle de l'anglais dans leur profession ou bien dans leur champ d'études, ce cours vise à développer la pensée critique et éthique de ces derniers. Les étudiantes et les étudiants sont amenés à produire une variété de textes et à démontrer leur compréhension de textes authentiques assez complexes et variés traitant d'enjeux sociaux, politiques, économiques, artistiques ainsi que de textes liés à leur champ d'études.

604-1A3-HU Anglais adapté niveau 103***Énoncé de la compétence***

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours. (4SAS)

Description de cours

Ce cours permet aux étudiantes et aux étudiants de consolider la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers liés à leur champ d'études et au domaine des sciences humaines et arts. Ce cours vise à consolider et enrichir leurs connaissances dont la maîtrise de la langue se rapproche déjà de celle d'un locuteur natif. Ils sont amenés à produire une variété de textes et à démontrer leur compréhension de plusieurs types de discours complexes. Les textes produits et analysés traitent d'enjeux sociaux, politiques, artistiques, économiques, ou liés à leur champ d'études. Les étudiantes et les étudiants sont amenés à développer d'avantage la capacité à communiquer leur pensée de façon nuancée, précise et efficace en utilisant un vocabulaire précis et sophistiqué lié à leur champ d'études. Enfin, en plus de les sensibiliser au rôle de l'anglais dans leur profession ou bien dans leur champ d'études, ce cours vise à développer la pensée critique et éthique de ces derniers.

C. Formation générale complémentaire

Exclusion

310-C01-HU Notions de droit : parce que j'ai le droit de savoir (000V)
Ce cours complémentaire n'est pas offert aux étudiants de ce programme

Voir la liste présentée lors du choix de cours.

D. Formation spécifique

Les cours de formation spécifique varient en fonction du programme. Ces cours sont directement liés au champ d'études du programme.

109-TP1-HU Défense contre coups frappés et combats corps à corps

Énoncés des compétences

Se défendre contre coups frappés 06E2

Se défendre dans des combats corps à corps 06E6

Éléments des compétences

Évaluer la dangerosité d'une situation de combat. Adopter une position sécuritaire. Effectuer des blocages et des esquives. Effectuer des coups frappés. Effectuer des contrôles articulaires. Évaluer son intervention.

Évaluer la dangerosité d'une situation de combat. Adopter une position sécuritaire. Effectuer des projections et des fauchages. Effectuer des immobilisations, des clés de bras et des contrôles. Effectuer des contrôles articulaires. Évaluer son intervention.

109-TP2-HU Maîtrise d'une personne violente

Énoncé de la compétence

Maîtriser une personne violente 06EH

Éléments de la compétence

Évaluer la dangerosité de diverses situations d'agressions physiques. Adopter une position sécuritaire. Contrôler une personne violente à partir de situations prévisibles. Contrôler une personne violente sur une invitation physique. Réagir à diverses agressions physiques violentes et imprévisibles : - attaques violentes avec des objets; - attaques par l'arrière; - tentatives de désarmement à l'étui; - attaques sournoises au niveau des jambes; - autres attaques sournoises. Évaluer son intervention.

109-TP4-HU Habiletés physiques propres au travail policier

Énoncé de la compétence

Répondre aux exigences physiques propres au travail policier 06F5

Description de cours

Afin de maximiser les apprentissages et les résultats des entraînements, ce cours favorisera les approches pédagogiques axées sur les exercices pratiques, lors desquels, bien entendu, le contenu théorique sera présenté. Une variété de méthodes d'entraînement sera enseignée, de même que des considérations théoriques quant aux saines habitudes de vie. L'enseignement sera orienté pour développer et maintenir les capacités physiques des étudiantes et étudiants inscrits au programme de techniques policières.

181-TP1-HU Soins d'urgence lors d'intervention policière**Énoncé de la compétence**

Dispenser des soins d'urgence 06DV

Description de cours

Ce cours de première session, est une initiation aux principes de soins dispensés en soins préhospitaliers d'urgence. L'étudiante ou étudiant apprend à faire l'examen primaire d'un bénéficiaire en tenant compte des particularités médicales ou traumatiques de la situation. Elle ou il apprend à effectuer la prise de signes vitaux, à procéder à l'examen secondaire et à prodiguer les soins de base, lors de situations en réanimation cardiorespiratoire, lors d'obstruction des voies respiratoires ou lors de situations traumatiques impliquant des hémorragies graves. Ce cours permet également, à la future policière ou au futur policier, de connaître son rôle à l'intérieur de la chaîne d'intervention préhospitalière lors de sa pratique sur la route. Elle ou il développe la capacité d'agir en complémentarité avec le réseau des soins préhospitaliers d'urgence. Les apprentissages réalisés dans ce cours permettent de prendre des décisions et de faire des choix éclairés dans l'application des protocoles cliniques, en tenant compte des particularités de l'approche dans différents contextes. À la sortie de ce cours, l'étudiante ou étudiant peut prodiguer les premiers soins lors de situations d'urgence. De plus, il est habilité à jouer le rôle de premier répondant dans un contexte de soins préhospitaliers d'urgence en s'intégrant à la chaîne de survie.

310-P11-HU Criminologie appliquée**Énoncé de la compétence**

Effectuer des analyses criminologiques de situations et de contextes particuliers au travail policier 06DM

Description de cours

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est en mesure de dresser un portrait de la criminalité sur un territoire donné. L'étudiante ou l'étudiant est capable de distinguer des comportements déviants, marginaux et criminels ainsi que de différencier les types de criminels. Il peut évaluer les risques de passage à l'acte et déterminer les mesures à prendre à l'égard des besoins d'une victime d'acte criminel.

310-P12-HU Police et système judiciaire**Énoncé de la compétence**

Situer les rôles et les responsabilités de la police dans le système juridique du Québec 06DP

Description de cours

Ce cours de 1^{re} session commence le développement de la compétence 0098 et ce développement se poursuit dans le cours de 2^e session 310-EXF-HU Stage en milieu policier. Ce cours permet aux étudiantes et étudiants de déterminer la nature juridique d'un événement lors d'une intervention policière. De plus, il permet de situer les rôles et les responsabilités de la police et des autres institutions étatiques dans le système judiciaire québécois selon la nature de l'événement. Enfin, il permet d'évaluer la constitutionnalité de l'intervention policière en fonction des droits fondamentaux protégés par les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne. À la fin de ce cours, l'étudiant distingue un événement de nature pénale d'un événement de nature civile. Il distingue également les fonctions des diverses institutions étatiques en matière pénale et de chacune des parties en cause. Finalement, l'étudiante ou l'étudiant est capable d'évaluer la constitutionnalité et la légalité d'une intervention policière.

310-P13-HU Méthodes d'observation**Énoncé de la compétence**

Utiliser des méthodes d'observation 06DQ

Description de cours

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant sait comment utiliser des méthodes d'observation lui permettant de décrire une personne et un groupe de personnes dans un environnement donné. Il est en mesure d'évaluer l'information rapportée par un témoin et de rédiger un rapport d'observation. Il connaît les principes de base de la radiocommunication.

310-P14-HU Organisation policière

Énoncé de la compétence

Analyser la profession et le contexte organisationnel de la policière-patrouilleuse ou du policier-patrouilleur 06DL

Description de cours

À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est capable de distinguer les compétences respectives des policiers-ères fédéraux, provinciaux et municipaux. Il connaît le rôle et les pouvoirs des organismes qui contrôlent la profession et des différentes catégories de personnel au sein des organisations policières. Il connaît les tâches et les opérations liées à la profession. L'étudiant est capable d'utiliser les banques de données utilisées par les corps policiers, il connaît les normes relatives à la rédaction des rapports et il reconnaît les savoir-faire et les savoir-être de la profession.

310-P20-HU Droit privé et intervention policière

Énoncé de la compétence

Intervenir dans des situations à caractère privé 06DT

Description de cours

Ce cours de 2^e session permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'identifier les situations de nature juridique privée qu'il pourra rencontrer au cours de ses interventions et le prépare à informer correctement les citoyens des ressources et des recours dont ils disposent afin de régler leurs différends de nature privée. À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant identifie les situations de nature juridique privée qu'il pourra rencontrer au cours de ses interventions et renseigne correctement les citoyennes et les citoyens des ressources et des recours dont ils disposent afin de régler leurs différends de nature privée.

310-P22-HU Communication spécialisée

Énoncé de la compétence

Adapter des principes et des techniques de base de la communication au contexte de l'intervention policière 06DN

Description de cours

Ce cours de 2^e session favorise une approche systémique où la maîtrise des habiletés de communication devra être intégrée aux capacités d'observation lors de la réalisation d'une entrevue routinière dans un contexte d'autorité tout en respectant les critères éthiques et opérationnels du travail policier. Il développe chez l'étudiante ou étudiant des habiletés à établir un bon contact avec les gens, à créer un climat favorable à une bonne entrevue policière, à démontrer une écoute active à formuler des questions d'enquête et à noter les informations pertinentes et ce, de façon plus spécialisée auprès des témoins, des plaignants, des victimes et de toute clientèle présentant des caractéristiques particulières ou se distinguant de la majorité. À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est en mesure de décoder les messages verbaux et non verbaux d'une personne. Il peut déceler les difficultés dans une communication interpersonnelle et mettre en pratique des techniques d'écoute et d'expression. Finalement, il est capable d'évaluer sa façon personnelle de communiquer dans une position d'autorité.

310-P23-HU Infractions criminelles

Énoncé de la compétence

Établir la commission d'un crime 06E0

Description de cours

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est en mesure de déterminer la nature du crime commis et d'identifier les personnes pouvant faire l'objet de procédures criminelles. Il peut évaluer la possibilité qu'une personne suspecte puisse soulever un moyen de défense à l'encontre des éléments de preuve recueillis.

310-P30-HU Incidents mineurs et incendies

Énoncés des compétences

Intervenir lors d'incendies et autres situations d'urgence 06E4

Effectuer des interventions policières d'aide ou d'assistance à l'occasion d'incidents mineurs 06E5

Description de cours

À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant sait comment recevoir une demande d'aide ou d'assistance et est en mesure de transmettre des directives appropriées. Il est capable de recueillir et d'analyser des renseignements sur les lieux d'une intervention ainsi que de prendre les mesures de sécurité nécessaires. Il sait comment intervenir dans une situation problématique et en faire le rapport et le suivi. Il sait comment intervenir lors d'incendies et autres situations d'urgence impliquant des matières dangereuses.

310-P31-HU Police et droit pénal

Énoncés des compétences

Situer le rôle de la policière ou du policier et des autres parties dans le processus judiciaire et la réinsertion sociale 06DX
Exercer les pouvoirs et devoirs de la police en matière pénale 06E7

Description de cours

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est capable d'exercer les pouvoirs et les devoirs de la police en matière pénale. Il est en mesure de prendre une décision quant à la remise en liberté ou la détention d'une personne mise en état d'arrestation. Il est apte à choisir le moyen approprié pour contraindre un individu à comparaître devant le tribunal. Il est également en mesure d'évaluer la légalité d'une enquête policière. Finalement, il distingue les étapes du processus de justice criminelle et comprend le rôle des différents intervenants.

310-P33-HU Communication policière spécialisée : entrevues, interrogatoires

Énoncé de la compétence

Mettre en pratique des techniques spécialisées de communication policière 06EA

Description de cours

Ce cours de 4e session favorise une approche systémique où l'obtention des informations disponibles et pertinentes à une affaire criminelle s'intègre aux techniques d'interview et d'interrogatoire en vue de retranscrire fidèlement les versions recueillies dans une déclaration. Il initie l'étudiante ou étudiant aux collectes de données relatives à un événement criminel et aux méthodes d'entrevue /d'interrogatoire auprès des personnes impliquées dans des affaires criminelles incluant celles des clientèles différenciées. Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est en mesure d'interviewer une victime, une plaignante et un plaignant ou un témoin et d'interroger une personne suspecte ou contrevenante en vue de retranscrire fidèlement les versions recueillies dans une déclaration. Il sait comment adapter une entrevue ou un interrogatoire pour une clientèle particulière, par exemple un enfant ou une victime d'agression à caractère sexuel. L'étudiante ou l'étudiant est aussi capable de transcrire les versions recueillies dans un rapport d'enquête.

310-P34-HU Ressources communautaires et référencement

Énoncés des compétences

Interagir avec des différentes clientèles 06DR

Situer le rôle de la policière ou du policier et des autres parties dans le processus judiciaire et la réinsertion sociale 06DX
Travailler en partenariat avec diverses ressources communautaires 06E3

Description de cours

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est en mesure de travailler en partenariat avec diverses ressources communautaires en se référant aux protocoles d'intervention. Il est également apte à interagir avec des clientèles susceptibles d'être marginalisées. L'étudiante ou l'étudiant est également capable d'apprécier les conséquences d'une intervention judiciaire pour une victime, un témoin et une personne accusée.

310-P35-HU Réinsertion sociale et profilage

Énoncé de la compétence

Interagir avec des clientèles appartenant à diverses communautés culturelles et ethniques 06DY

Travailler en partenariat avec diverses ressources communautaires 06E3

Éléments des compétences

Analyser les caractéristiques des différentes communautés culturelles et ethniques au Québec. Analyser des façons de penser et d'agir de différents individus selon leur appartenance culturelle et ethnique. Reconnaître des manifestations d'intolérance à l'égard des différentes communautés culturelles et ethniques au Québec. Établir des contacts avec des personnes appartenant à différentes communautés culturelles et ethniques. Évaluer sa propre capacité d'entrer en relation avec des individus appartenant à diverses communautés culturelles et ethniques. 06DY

Recueillir des renseignements sur les différentes ressources d'un territoire donné. Établir des rapports de partenariats avec diverses ressources communautaires. Analyser des situations pouvant nécessiter le recours à des ressources communautaires. Diriger une personne en difficulté vers une ressource communautaire. Appliquer des protocoles d'intervention particuliers à certaines clientèles. 06E3

310-P40-HU Intervention policière auprès des jeunes en difficulté

Énoncé de la compétence

Déterminer le rôle de la policière ou du policier dans diverses situations impliquant des jeunes en difficulté ou des jeunes contrevenants 06DW

Description de cours

Ce cours de 4e session permet à l'étudiante ou l'étudiant d'assimiler les connaissances et les habiletés qui leur permettront de répondre aux signalements relatifs à la protection de la jeunesse, et, d'effectuer des opérations de contrôle et de surveillance de la criminalité juvénile dans le respect des droits spécifiques aux mineur(e)s. À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est en mesure de faire une évaluation juste de la situation d'une ou d'un jeune en difficulté et d'une ou d'un jeune contrevenant en appliquant les lois, règlements et protocoles relatifs aux jeunes. Elle ou il connaît les différents types de délinquance pour mieux exercer le rôle et les pouvoirs d'une policière ou d'un policier dans de telles situations. Il est capable de choisir l'intervention policière appropriée en lien avec la problématique que vit le jeune. Il connaît le rôle et les pouvoirs d'une policière ou d'un policier dans de telles situations.

310-P41-HU Stratégies d'intervention répressives, préventives et communautaires

Énoncé de la compétence

Concevoir et appliquer des stratégies d'interventions répressives, préventives et communautaires 06E8

Description de cours

Ce cours vise principalement le développement d'aptitudes au raisonnement inductif chez l'étudiante ou étudiant. Il permet de développer une méthode d'organisation, de planification des interventions, du contrôle et de dissuasion de la criminalité dans un secteur donné, en fonction d'une orientation généraliste du rôle du policier-patrouilleur ou de la policière-patrouilleuse. Ce cours permet l'intégration des éléments de prévention et de répression, à une démarche opérationnelle réaliste et bien adaptée au contexte sociétal. Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant conçoit et applique des stratégies d'intervention répressives, préventives et communautaires en ce qui concerne des crimes récurrents ou des situations de désordre social entraînant un sentiment d'insécurité. Il est en mesure de repérer un problème de criminalité, d'analyser des données relatives à la situation et d'explorer diverses stratégies d'intervention. Il est capable d'identifier, d'élaborer et de mettre à exécution la stratégie d'intervention pertinente.

310-P42-HU Intervention policière : santé mentale et toxicomanie

Énoncé de la compétence

Intervenir auprès d'une personne ayant un problème de santé mentale ou de toxicomanie 06EB

Description de cours

À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est en mesure d'intervenir auprès d'une personne présentant un problème de santé mentale ou de toxicomanie. Il peut évaluer une situation, établir et maintenir le contact avec la personne, en apprécier le potentiel de dangerosité. Il connaît le rôle et les pouvoirs d'une policière-patrouilleuse ou d'un policier-patrouilleur à l'égard d'une personne ayant un problème de santé mentale et est en mesure de choisir l'intervention appropriée.

310-P43-HU Stage d'initiation en milieu policier

Énoncé de la compétence

Analyser la profession et le contexte organisationnel de la policière-patrouilleuse ou du policier-patrouilleur 06DL

Description de cours

Ce cours constitue un stage de 90 heures en milieu policier. Les compétences vues dans les cours de première session seront réinvesties durant ce cours-stage. Le cours de stage comporte une période d'observation d'au plus 60 heures en milieu policier et 30 heures de théorie, de simulations et de rétroaction en classe. En stage, l'étudiante ou l'étudiant pourra observer le quotidien des policiers patrouilleurs. Il pourra ainsi se familiariser avec la profession en observant les policières patrouilleuses ou les policiers patrouilleurs dans les différentes facettes de leur travail.

310-P44-HU Intervention : tabac, alcool et drogue

Énoncé de la compétence

Effectuer des interventions policières en rapport avec le tabac, les boissons alcooliques, les drogues ou autres substances 06EF

Description de cours

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est en mesure de dresser un portrait détaillé de la criminalité reliée aux boissons alcooliques, aux drogues et autres substances sur un territoire donné. Il connaît les infractions courantes y étant liées, les pouvoirs policiers en lien avec ces infractions et peut choisir le moyen d'intervention approprié. Il est capable d'effectuer des vérifications et des enquêtes en lien avec ces infractions.

310-P50-HU Opérations planifiées et stratégiques

Énoncé de la compétence

Exercer des activités policières à l'intérieur d'opérations planifiées ou dirigées 06DU

Description de cours

Ce cours de 5e session permet à l'étudiante ou l'étudiant, d'agir en qualité d'intervenant de première ligne dans des opérations planifiées ou dirigées. À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est en mesure d'évaluer le danger que représente une situation problématique et prendre les mesures de sécurité nécessaires. Il sait intervenir en rapport avec une situation d'urgence en exécutant un plan d'opérations et en utilisant le matériel et l'équipement appropriés. Finalement, il connaît et applique le manuel de base de la *Sécurité civile du Québec*.

310-P51-HU Lois du Québec, sécurité routière et règlements municipaux

Énoncés des compétences

Exercer les pouvoirs et devoirs de la police en matière de lois du Québec et de règlements municipaux 06DZ

Exercer les pouvoirs et devoirs de la police en matière de sécurité routière 06EC

Description de cours

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est en mesure de constater la commission d'une infraction à une loi provinciale ou à un règlement municipal. Il applique de *Code de procédure pénale* et le *Code de la sécurité routière*. Il est capable de remplir un constat d'infraction, de choisir un mode de signification et d'utiliser les pouvoirs prévus dans ces lois.

310-P52-HU Intervention sur une scène de crime et enquête criminelle de premier niveau

Énoncés des compétences

Intervenir sur une scène de crime 06E1

Conduire une enquête criminelle de premier niveau 06EM

Description de cours

À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'intervenir sur une scène de crime dès la réception de l'appel. Il sait procéder à la collecte de renseignements et à l'analyse de la nature et de l'ampleur de la situation. Il connaît les mesures à prendre pour protéger les personnes et une scène de crime. Il est également en mesure de conduire une enquête criminelle de premier niveau, notamment, il est capable de rédiger des mandats de dénonciation et d'interroger une personne suspecte ou contrevenante. Il peut effectuer une arrestation, rechercher des témoins, procéder à la recherche et à la conservation d'éléments de preuve.

310-P53-HU Capacité de conduite affaiblie et intervention policière

Énoncés des compétences

Effectuer des interventions policières liées à la capacité de conduite affaiblie par l'effet de l'alcool ou d'une drogue. 06F4

Description de cours

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant peut effectuer des interventions policières liées à la capacité de conduite affaiblie par l'effet de l'alcool ou une drogue. Il est en mesure de reconnaître les signes d'intoxication et il connaît les procédures d'intervention dans de telles situations. Il s'appuie notamment, sur le *Code de la sécurité routière*, le *Code criminel du Canada*, la *Charte canadienne des droits et libertés*. Finalement, il sait comment rédiger les rapports de façon précise et complète.

310-P60-HU Preuve pénale ÉSP

Énoncé de la compétence

Analyser et communiquer une preuve d'infractions pénales 06EE

Description de cours

Le cours *Preuve pénale* est le cours porteur pour l'épreuve synthèse de programme (ESP). Il vise à attester l'intégration des apprentissages réalisés dans l'ensemble du programme et couvre la formation générale tout autant que la formation spécifique. À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant peut analyser et communiquer une preuve d'infractions pénales. Il détermine la pertinence et la valeur probante de la preuve admissible. Il connaît les règles de droit et les directives relatives à la transmission de la preuve. Il connaît les règles de droit relatives au témoignage et les sujets et procédures sur lesquels il devra témoigner. Il sait comment se préparer pour témoigner et comment rendre un témoignage devant un tribunal.

310-P61-HU Intervention en situation de crise

Énoncé de la compétence

Intervenir auprès de personnes en état de crise 06EL

Description de cours

Ce cours de 6e session permet à l'étudiante ou l'étudiant d'agir en qualité d'intervenant de première ligne dans des événements spécifiques. En ce sens, elle ou il devra développer certaines habiletés relatives à l'intervention auprès de personnes en crise. Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant sait comment intervenir auprès d'une personne en état de crise en se référant à divers protocoles d'intervention particuliers à certaines clientèles. Il est en mesure d'évaluer une situation et de reconnaître l'état d'une personne afin de choisir une intervention appropriée. Il est capable d'intervenir auprès de la personne en crise en manifestant des comportements sécuritaires et en adaptant son comportement à l'évolution de la situation.

310-P62-HU Accidents routiers et circulation

Énoncé de la compétence

Effectuer des interventions policières liées à la circulation et aux accidents routiers 06EK

Description de cours

À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est en mesure d'effectuer des interventions policières liées à la circulation et aux accidents routiers. Il est capable de diriger la circulation de façon sécuritaire, précise et efficace avec l'équipement approprié. Il sait recueillir les données pertinentes lors d'un appel concernant un accident impliquant des véhicules routiers. Sur les lieux d'un accident routier, il prend les mesures de sécurité adéquates, porte assistance aux blessés, recueille l'information nécessaire à la rédaction de rapport d'accident et complète l'intervention.

310-P63-HU Conduite préventive

Énoncé de la compétence

Conduire un véhicule de façon préventive 06EG

Description de cours

À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est capable de conduire un véhicule de façon préventive sur des chemins publics et dans des conditions météorologiques variables. Il ou elle sait comment procéder à une inspection du véhicule automobile avant son utilisation, en adapter les équipements à son physique et mettre en pratique les préceptes de la conduite préventive. Il ou elle peut effectuer des manœuvres de précision sur un circuit imposé fermé hors de la voie publique, et ce, selon les normes de l'École Nationale de Police.

350-TP1-HU Stress inhérent au travail policier

Énoncé de la compétence

Gérer le stress inhérent au travail policier 06E9

Éléments de la compétence

Reconnaître les causes et les conséquences du stress propre au travail policier. Mettre en pratique des stratégies de gestion du stress dans des situations courantes. Prévenir les conséquences graves du stress propre au travail policier ou y réagir.

350-TP2-HU Interaction avec les membres de l'organisation policière

Énoncé de la compétence

Interagir avec les membres de son organisation 06DS

Éléments de la compétence

Déceler des éléments pouvant affecter sa motivation dans un environnement de travail. Reconnaître des phénomènes liés à la dynamique d'un groupe de travail. Adopter des comportements et des attitudes favorisant la collaboration dans une équipe de travail. Utiliser des stratégies de résolution de conflits.

387-TP2-HU Interactions avec des communautés autochtones, culturelles et ethniques

Énoncé de la compétence

Interagir avec des clientèles appartenant à diverses communautés culturelles et ethniques 06DY

Description de cours

À la fin de ce cours, l'étudiante ou étudiant est préparé à faire des interventions spécifiques auprès des communautés culturelles et ethniques, de manière efficace et conforme aux lois et à la déontologie policière.